INFORMATIONS AUX APPARENTÉS Département de Cardiologie CHU Pitié-Salpêtrière, Paris

Madame, Monsieur

Une maladie coronaire prématurée (c'est-à-dire survenant au moins 10 ans avant l'âge habituel) a été diagnostiquée chez un membre de votre famille. Cette maladie peut être influencée par des facteurs héréditaires, ce qui signifie qu'un dépistage familial peut être bénéfique.

Le dépistage permet de détecter précocement une éventuelle atteinte débutante et, si nécessaire, de mettre en place des mesures de prévention ou un traitement adapté. Plus une prise en charge est réalisée tôt, plus elle est efficace.

Par conséquent, nous conseillons aux apparentés au premier degré de réaliser un premier bilan cardiovasculaire comprenant :

- Bilan lipidique à jeun
- Glycémie à jeun, hémoglobine glyquée (HbA1c)
- Mesure de la tension artérielle
- ECG de repos

Ces examens doivent être suivis d'une consultation cardiologique pour une analyse des résultats et des recommandations médicales adaptées.

Les personnes concernées par ce dépistage sont :

- Les parents âgés de moins de 65 ans.
- Les frères et sœurs âgés de plus de 25 ans.
- Les enfants âgés de plus de 25 ans.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations complémentaires :

Vous pouvez contacter la consultation de prévention cardiovasculaire du Département de Cardiologie de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière :

- Médecin référent : Dr Pierre Charleux / Dr Michel Zeitouni
- Adresse e-mail: pierre.charleux@aphp.fr ou depistage.cardiologie.psl@aphp.fr

Si vous résidez en dehors de la région parisienne, nous pouvons également vous transmettre un courrier d'orientation et les ordonnances nécessaires.

L'équipe médicale du Département de Cardiologie Institut de Cardiologie Hôpital de la Pitié-Salpêtrière 47-83 boulevard de l'Hôpital